

SICAV OPPORTUNITY

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2020

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 JUIN 2020

Introduction

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, et conformément aux dispositions de l'article 8 du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la société SICAV OPPORTUNITY arrêtés au 30 Juin 2020 faisant apparaître un total bilan de 651 366,997 Dinars et un actif net de 636 661,253 Dinars.

Ces états financiers relèvent de la responsabilité de la Direction de votre société. Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Étendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'audit relative aux missions d'examen limité. Cette norme requiert que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers arrêtés au 30 Juin 2020, dans tous leurs aspects significatifs, ne donnent pas une image fidèle, de la situation financière trimestrielle de la société SICAV OPPORTUNITY telle qu'arrêtée en conformité avec le Système Comptable des Entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Nous attirons l'attention sur la note 3.3 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la SICAV OPPORTUNITY pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes.

Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et règlementaires

Au 30 Juin 2020, le capital de la SICAV OPPORTUNITY est inférieur à 1 million de dinars et ce depuis le 24 Avril 2020. Conformément à l'article 3 de la loi 2001-83 du 24 Juillet 2001, dans le cas où cette situation dépasse les 90 jours, le conseil d'administration doit procéder à la dissolution de la SICAV.

Tunis, le 27 juillet 2020
Le Commissaire aux Comptes :
ABC AUDIT & CONSEIL
Walid AMOR

BILANS COMPARES		NOTE	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
ACTIF					
AC1	PORTEFEUILLE TITRES	AC1	365 377,255	473 362,276	398 074,449
AC1-A	ACTIONS ET DROITS RATTACHES		312 813,705	417 864,098	338 790,796
AC1-B	EMPRUNTS D'ETAT		23 695,990	30 589,149	31 461,125
AC1-C	AUTRES VALEURS (TITRES OPCVM)		28 867,560	24 909,029	27 822,528
AC2	PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES	AC2	285 989,742	200 183,562	146 144,208
AC2-A	PLACEMENTS MONETAIRES		285 976,908	194 491,329	146 066,397
AC2-B	DISPONIBILITES		12,834	5 692,233	77,811
AC3	CREANCES D'EXPLOITATION	AC3	0,000	1 424,210	56 347,736
TOTAL ACTIF			651 366,997	674 970,048	600 566,393
PASSIF					
PA1	OPERATEURS CREDITEURS	PA1	1 089,646	1 166,640	1 067,821
PA2	AUTRES CREDITEURS DIVERS	PA2	13 616,098	11 273,140	19 646,565
TOTAL PASSIF			14 705,744	12 439,780	20 714,386
ACTIF NET			636 661,253	662 530,268	579 852,007
CP1	CAPITAL	CP1	653 573,192	665 790,655	584 795,880
CP2	SOMMES CAPITALISABLES	CP2	-16 911,939	-3 260,387	-4 943,873
CP2-A	RESULTAT CAPITALISABLE DE LA PERIODE		-9 667,126	-3 897,670	-5 871,116
CP2-B	REGUL. RESULTAT CAPITALISABLE DE LA PERIODE		-1 440,389	637,283	927,243
CP2-C	RESULTAT CAPITALISABLE DE L'EXERCICE CLOS		-4 943,873	0,000	0,000
CP2-D	REGUL DU RESULTAT CAPITALISABLE DE L'EXERCICE CLOS		-860,551	0,000	0,000
ACTIF NET			636 661,253	662 530,268	579 852,007
TOTAL ACTIF NET ET PASSIF			651 366,997	674 970,048	600 566,393

ETATS DE RESULTAT COMPARES		Note	Période du	Période du	Période du	Période du	Période du
			01/04/2020	01/01/2020	01/04/2019	01/01/2019	01/01/2019
			Au	Au	Au	Au	Au
			30/06/2020	30/06/2020	30/06/2019	30/06/2019	31/12/2019
PR1	REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES	PR1	287,205	609,856	8 141,970	8 501,968	17 005,928
PR1-A	REVENUS DES ACTIONS		0,000	0,000	7 661,980	7 661,980	15 429,940
PR1-B	REVENUS DES EMPRUNTS D'ETAT		287,205	609,856	479,990	839,988	1 575,988
PR2	REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES	PR2	2 458,202	4 668,731	2 513,931	5 497,446	11 524,293
PR2-A	REVENUS DES BONS DU TRESOR A COURT TERME		2 458,202	4 668,731	2 513,931	5 497,446	11 524,293
REVENUS DES PLACEMENTS			2 745,407	5 278,587	10 655,901	13 999,414	28 530,221
CH1	CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS	CH1	-2 965,029	-5 993,096	-4 270,041	-8 372,704	-15 265,117
REVENU NET DES PLACEMENTS			-219,622	-714,509	6 385,860	5 626,710	13 265,104
CH2	AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	CH2	-4 290,637	-8 952,617	-4 855,291	-9 524,380	-19 136,220
RESULTAT D'EXPLOITATION			-4 510,259	-9 667,126	1 530,569	-3 897,670	-5 871,116
PR4	REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION		-1 513,256	-1 440,389	464,702	637,283	927,243
SOMMES CAPITALISABLES DE LA PERIODE			-6 023,515	-11 107,515	1 995,271	-3 260,387	-4 943,873
PR4-A	REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION (ANNULATION)		1 513,256	1 440,389	-464,702	-637,283	-927,243
PR4-B	VARIAT.DES +/- VAL.POT.SUR TITRES		20 054,588	-33 230,116	8 509,415	-11 137,040	-29 453,268
PR4-C	+/- VAL.REAL./CESSION DE TITRES		-3 521,947	8 216,540	-4 249,223	-942,600	-10 888,900
PR4-D	FRAIS DE NEGOCIATION DES TITRES		-249,982	-1 845,682	-252,474	-594,010	-1 927,260
RESULTAT NET DE LA PERIODE			11 772,400	-36 526,384	5 538,287	-16 571,320	-48 140,544

		Période du	Période du	Période du	Période du	Période du
ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET		01/04/2020	01/01/2020	01/04/2019	01/01/2019	01/01/2019
		au	au	au	au	au
		30/06/2020	30/06/2020	30/06/2019	30/06/2019	31/12/2019
AN1	VARIATION ACTIF NET RESULTANT DES OPERAT. D'EXPLOITATION	11 772,400	-36 526,384	5 538,287	-16 571,320	-48 140,544
AN1-A	RESULTAT D'EXPLOITATION	-4 510,259	-9 667,126	1 530,569	-3 897,670	-5 871,116
AN1-B	VARIAT.DES +/-VAL POT.SUR TITRES	20 054,588	-33 230,116	8 509,415	-11 137,040	-29 453,268
AN1-C	+/-VAL REAL..SUR CESSION DESTITRES	-3 521,947	8 216,540	-4 249,223	-942,600	-10 888,900
AN1-D	FRAIS DE NEGOCIATION DES TITRES	-249,982	-1 845,682	-252,474	-594,010	-1 927,260
AN3	TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	98 559,229	93 335,630	-77 702,700	-82 350,811	-133 459,848
	SOUSCRIPTIONS	663 655,785	1 094 981,169	352 206,000	590 822,121	1 338 369,031
AN3-A	CAPITAL (SOUSCRIPTIONS)	653 300,000	1 040 900,000	300 000,000	496 100,000	1 149 300,000
AN3-B	REGULARISATION DES SOMMES NON CAPITALISABLES.(S)	18 388,512	62 910,904	52 288,961	93 211,097	181 887,768
AN3-C	REGULARISATION DES SOMMES CAPITALISABLES DE L'EX.CLOS.(S)	629,074	1 002,300	3 151,017	5 210,731	12 071,546
AN3-D	REGULARISATION DES SOMMES CAPITALISABLES DE L'EX EN COURS (S)	-8 661,801	-9 832,035	-3 233,978	-3 699,707	-4 890,283
	RACHATS	-565 096,556	-1 001 645,539	-429 908,700	-673 172,932	-1 471 828,879
AN3-F	CAPITAL (RACHATS)	-558 600,000	-950 700,000	-366 000,000	-566 700,000	-1 265 200,000
AN3-G	REGULARISATION DES SOMMES NON CAPITALISABLES.(R)	-13 107,215	-58 421,740	-63 763,139	-104 857,650	-199 157,515
AN3-H	REGULARISATION DES SOMMES CAPITALISABLES DE L'EX.CLOS.(R)	-537,886	-915,445	-3 844,241	-5 952,272	-13 288,890
AN3-I	REGULARISATION DES SOMMES CAPITALISABLES DE L'EX EN COURS (S)	7 148,545	8 391,646	3 698,680	4 336,990	5 817,526
	VARIATION DE L'ACTIF NET	110 331,629	56 809,246	-72 164,413	-98 922,131	-181 600,392
AN4	ACTIF NET					
AN4-A	DEBUT DE PERIODE	526 329,624	579 852,007	734 694,681	761 452,399	761 452,399
AN4-B	FIN DE PERIODE	636 661,253	636 661,253	662 530,268	662 530,268	579 852,007
AN5	NOMBRE D'ACTIONS					
AN5-A	DEBUT DE PERIODE	5 137	5 182	6 295	6 341	6 341
AN5-B	FIN DE PERIODE	6 084	6 084	5 635	5 635	5 182
	VALEUR LIQUIDATIVE					
A-	DEBUT DE PERIODE	102,458	111,897	116,710	120,083	120,083
B-	FIN DE PERIODE	104,645	104,645	117,574	117,574	111,897
AN6	TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	8,56%	-13,00%	2,97%	-4,21%	-6,82%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

PERIODE DU 01/01/2020 AU 30/06/2020

1. PRESENTATION DE LA SICAV :

La société « SICAV OPPORTUNITY » est une société d'investissement à capital variable de catégorie mixte de type capitalisation. Elle a reçu l'agrément du ministre des finances en date du 12 Mars 2001 et a été créée le 29 Juin 2001.

La SICAV OPPORTUNITY a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières moyennant l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, la SICAV OPPORTUNITY bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus des titres de placement (intérêts) qu'elle encaisse, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

Par ailleurs, selon les dispositions de l'article 12 du décret-loi n° 2020-30 du 10 juin 2020 portant des mesures pour la consolidation des assises de la solidarité nationale et le soutien des personnes et des entreprises suite aux répercussions de la propagation du Coronavirus « Covid-19 », les revenus des capitaux mobiliers provenant des dépôts à terme dans les comptes ouverts auprès des banques et de tout produit financier similaire et prévus par la législation et les réglementations en vigueur (bons de caisse et certificats de dépôts) dont le taux de rémunération au 1er janvier de l'année de décompte desdits revenus est supérieur au taux moyen du marché monétaire diminué de 1 point (TMM moins 1%), sont désormais soumis à une retenue à la source définitive et non restituable au taux de 35%, nonobstant le régime fiscal du bénéficiaire desdits revenus.

La BIAT Asset Management (BAM), société de gestion d'OPCVM, assure la gestion de la SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE et la Banque Internationale Arabe de Tunisie (BIAT) est le dépositaire de ses actifs.

2. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS :

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30/06/2020 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

3. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date du détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs assimilés et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2 Évaluation des placements en Actions et Valeurs Assimilées :

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non capitalisable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation, des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 30/06/2020 ou à la date antérieure la plus récente.

Les titres d'OPCVM sont évalués à leur valeur liquidative du 30/06/2020.

L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille-titre.

3.3 Évaluation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées :

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- À la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- À la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence de différentes parties prenantes, les Bons de Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de Bons du Trésor ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de Bons du Trésor ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

La société ne dispose pas d'un portefeuille de souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 ».

3.4 Évaluation des autres placements :

Les placements monétaires demeurent évalués à leur prix d'acquisition.

3.5 Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non capitalisable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

4. NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT :

AC1- Note sur le portefeuille titres :

DESIGNATION DES TITRES	NBRE DE TITRES	COUT D'ACQUISITION	VALEUR AU 30/06/2020	% de L'ACTIF NET
AC1-A Actions et droits rattachés		346,089.916	312,813.705	49.13
ARTES	850	5,540.062	3,813.100	0.60
ASSAD	650	4,737.500	3,511.950	0.55
ATTIJARI BANK	820	23,135.182	24,276.920	3.81
BT	355	2,755.784	2,472.575	0.39
CITY CARS	670	5,853.009	4,907.750	0.77
DELICE HOLDING	1,200	18,074.888	16,987.200	2.67
EURO-CYCLES	578	10,921.466	13,174.932	2.07
I.C.F	110	13,429.433	7,795.150	1.22
MAGASIN GENERAL	160	5,486.685	3,504.000	0.55
MONOPRIX	550	5,847.880	3,723.500	0.58
MPBS	135	598.050	531.900	0.08
ONE TECH HOLDING	1,900	27,002.638	19,733.400	3.10
PGH	1,660	19,195.625	20,434.600	3.21
S.A.H TUNISIE	3,000	34,221.442	33,477.000	5.26
S.A.M	1,052	4,104.015	3,890.296	0.61
SFBT	1,400	27,171.966	30,790.200	4.84
SOMOCER	4,700	5,103.071	4,314.600	0.68
SOTIPAPIER	5,100	32,718.787	28,478.400	4.47
SOTRAPIL	860	11,718.891	10,713.020	1.68
SOTUVER	2,408	18,573.120	18,373.040	2.89
TELNET HOLDING	807	7,417.026	6,008.922	0.94
TPR	5,950	25,876.103	20,343.050	3.20
UIB	900	20,972.816	14,998.500	2.36
UNIMED	1,700	15,634.477	16,559.700	2.60
AC1-B Emprunts d'État		23,076.000	23,695.990	3.73
BTA 6% AVRIL 2024	24	23,076.000	23,334.806	3.67
Variation d'estimation des +/- values du portefeuille BTA (1)			361.184	0.06
AC1-C Autres valeurs (Titres OPCVM)		28,612.694	28,867.560	4.53
SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	218	28,612.694	28,867.560	4.53
Total portefeuille titres		397,778.610	365,377.255	57.39

(1) Ce montant s'élevant au 30/06/2020 à 361.184 DT correspond à l'amortissement des primes et décotes constatées sur le portefeuille BTA d'une manière constante à partir du 29/01/2018 jusqu'à la date de l'échéance. Ce même montant a été porté en capitaux propres en tant que somme non capitalisable et intégré dans le calcul du résultat net de la période.

PR1- Note sur les revenus du portefeuille-titres :

Les revenus du portefeuille titres totalisent **287.205 dinars** du 01/04/2020 au 30/06/2020, contre **8,141.970 dinars** du 01/04/2019 au 30/06/2019 et se détaillent comme suit :

REVENUS	Du 01/04/2020 au 30/06/2020	Du 01/01/2020 au 30/06/2020	Du 01/04/2019 au 30/06/2019	Du 01/01/2019 au 30/06/2019	Du 01/01/2019 au 31/12/2019
Revenus des actions	0.000	0.000	7,661.980	7,661.980	15,429.940
Revenus des emprunts d'État	287.205	609.856	479.990	839.988	1,575.988
Total	287.205	609.856	8,141.970	8,501.968	17,005.928

AC2- Note sur les placements monétaires et disponibilités**AC2-A. Placements monétaires :**

Le solde de ce poste s'élève au 30/06/2020, à **285,976.908 dinars**, représentant les placements en Bons du Trésor à Court Terme et se détaillent comme suit :

Désignation	Taux	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2020	% Actif net
BTC 52S-02/03/2021	8.18	110	101,447.991	103,666.972	16.28
BTC 52S-27/04/2021	7.18	13	12,135.903	12,240.044	1.92
BTC 52S-25/05/2021	7.18	30	27,969.478	28,120.270	4.42
BTC 52S-22/06/2021	7.13	152	141,793.341	141,949.622	22.30
Total			283,346.713	285,976.908	44.92

AC2-B. Disponibilités :

Le solde de ce poste s'élève au 30/06/2020, **12.834 dinars** et représente les avoirs en banque.

PR2- Note sur les revenus des placements monétaires :

Les revenus des placements monétaires s'élèvent du 01/04/2020 au 30/06/2020, à **2,458.202 dinars**, contre **2,513.931 dinars** du 01/04/2019 au 30.06.2019 et se détaillent comme suit :

REVENUS	Du 01/04/2020 au 30/06/2020	Du 01/01/2020 au 30/06/2020	Du 01/04/2019 au 30/06/2019	Du 01/01/2019 au 30/06/2019	Du 01/01/2019 au 31/12/2019
Revenus des bons de Trésor à court Terme	2,458.202	4,668.731	2,513.931	5,497.446	11,524.293
Total	2,458.202	4,668.731	2,513.931	5,497.446	11,524.293

CH1- Note sur les charges de gestion des placements :

Les charges de gestion des placements du 01/04/2020 au 30/06/2020 s'élèvent, à **2,965.029 dinars**, contre **4,270.041 dinars** du 01/04/2019 au 30/06/2019, et se détaillent ainsi :

Charges de gestion des placements	Du 01/04/2020 au 30/06/2020	Du 01/01/2020 au 30/06/2020	Du 01/04/2019 au 30/06/2019	Du 01/01/2019 au 30/06/2019	Du 01/01/2019 au 31/12/2019
Rémunération du gestionnaire	2,800.303	5,660.139	4,032.816	7,907.548	14,417.041
Rémunération du dépositaire	164.726	332.957	237.225	465.156	848.076
Total	2,965.029	5,993.096	4,270.041	8,372.704	15,265.117

CH2- Note sur les autres charges d'exploitation :

Les autres charges d'exploitation s'élèvent du 01/04/2020 au 30/06/2020 à **4,290.637 dinars**, contre **4,855.291 dinars** du 01/04/2019 au 30/06/2019 et se détaillent comme suit :

Autres charges d'exploitations	Du 01/04/2020 au 30/06/2020	Du 01/01/2020 au 30/06/2020	Du 01/04/2019 au 30/06/2019	Du 01/01/2019 au 30/06/2019	Du 01/01/2019 Au 31/12/2019
Redevance CMF	138.408	279.756	199.329	390.843	712.583
Impôts et Taxes	6.863	13.195	26.647	35.092	63.696
Rémunération CAC	592.069	1,133.687	611.840	1,854.560	2,940.752
Jetons de présence	1,491.763	2,983.526	1,495.858	2,975.278	5,999.870
Publicité et Publications	1,812.328	4,044.635	2,269.487	3,686.177	8,332.729
Charges Diverses	249.206	497.818	252.130	582.430	1,086.590
Total	4,290.637	8,952.617	4,855.291	9,524.380	19,136.220

AC3- Note sur les créances d'exploitation :

Les créances d'exploitation présentent un solde nul au 30/06/2020 contre **1,424.210 dinars** au 30/06/2019 et sont détaillées comme suit :

Désignation	Montant au 30/06/2020	Montant au 30/06/2019	Montant au 31/12/2019
Somme à l'encaissement / Vente de titres	0.000	322.270	56,347.736
Dividende à recevoir	0.000	1,101.940	0.000
Total	0.000	1,424.210	56,347.736

PA- Note sur le Passif :

Le solde de ce poste s'élève au 30/06/2020 à **14,705.744 dinars** contre **12,439.780 dinars** au 30/06/2019 et s'analyse comme suit :

NOTE	PASSIF	Montant au 30/06/2020	Montant au 30/06/2019	Montant au 31/12/2019
PA1	Opérateurs créditeurs	1,089.646	1,166.640	1,067.821
PA2	Autres créditeurs divers	13,616.098	11,273.140	19,646.565
Total		14,705.744	12,439.780	20,714.386

PA1 : Le solde du poste opérateurs créditeurs s'élève au 30/06/2020 à **1,089.646 dinars** contre **1,166.640 dinars** au 30/06/2019 et se détaillent comme suit :

Opérateurs créditeurs	Montant au 30/06/2020	Montant au 30/06/2019	Montant au 31/12/2019
Gestionnaire	1,029.112	1,101.825	1,008.494
Dépositaire	60.534	64.815	59.327
Total	1,089.646	1,166.640	1,067.821

PA2 : Les autres créditeurs divers s'élèvent au 30/06/2020 à **13,616.098 dinars** contre **11,273.140 dinars** au 30/06/2019 et se détaillent comme suit :

Autres créditeurs divers	Montant au 30/06/2020	Montant au 30/06/2019	Montant au 31/12/2019
État, impôts et taxes	143.042	283.489	167.615
Redevance CMF	50.864	54.460	49.845
Jetons de présence	2,982.975	2,974.857	5,999.449
Rémunération CAC	1,240.905	1,380.083	2,466.275
Diverses Publications	4,340.422	2,539.448	5,749.200
Autres Créditeurs divers	1,438.697	1,540.803	2,014.963
Sommes à régler / Achats de titres :	3,419.193	2,500.000	3,199.218
Total	13,616.098	11,273.140	19,646.565

CP1- Note sur le capital :

Les mouvements sur le capital au **30/06/2020** se détaillent comme suit :

Capital au 01.01.2020 (en nominal)

- Montant : 518,200.000 Dinars
- Nombre de titres : 5,182
- Nombre d'actionnaires : 12

Souscriptions réalisées (en nominal)

- Montant : 1,040,900.000 Dinars
- Nombre de titres émis : 10,409

Rachats effectués (en nominal)

- Montant : 950,700.000 Dinars
- Nombre de titres rachetés : 9,507

Capital au 30/06/2020 : 653,573.192 dinars

- Montant en nominal : 608,400.000 dinars
- Sommes non Capitalisables (1) : **38,782.929 dinars**
- Sommes capitalisées (2) : **6,390.263 dinars**
- Nombres de titres : 6,084
- Nombre d'actionnaires : 13

(1) Les sommes non capitalisables s'élèvent à **38,782.929 dinars** au 30/06/2020 et se détaillent comme suit :

Sommes non capitalisables des exercices antérieurs	61,153.023
1- Résultat non capitalisables de la période	-26,859.258
<input type="checkbox"/> Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	-33,230.116
<input type="checkbox"/> +/- values réalisées sur cession de titres	8,216.540
<input type="checkbox"/> Frais de négociation de titres	-1,845.682
2- Régularisation des sommes non capitalisables	4,489.164
<input type="checkbox"/> Aux émissions	62,910.904
<input type="checkbox"/> Aux rachats	-58,421.740
Total des sommes non capitalisables	38,782.929

(2) : Les sommes capitalisées s'élèvent aux 30/06/2020 à **6,390.263 dinars**, se détaillent comme suit :

	Montant au 30/06/2020
Sommes capitalisées des exercices antérieurs	5,442.857
Régularisation des sommes capitalisées des exercices antérieurs	947.406
<input type="checkbox"/> Aux émissions	10,932.979
<input type="checkbox"/> Aux rachats	-9,985.573
Total des sommes capitalisées	6,390.263

CP2- Note sur les sommes capitalisables :

Les sommes capitalisables correspondent au résultat capitalisable de la période et au résultat capitalisable de l'exercice clos augmentés ou diminués des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription et de rachat d'actions SICAV OPPORTUNITY ; Le solde de ce poste au 30/06/2020 se détaille ainsi :

Rubriques	Montant au 30/06/2020
Résultat capitalisable de la période	-9,667.126
Régularisation du résultat capitalisable de la période	-1,440.389
Résultat capitalisable de l'exercice clos	-4,943.873
Régularisation du résultat capitalisable de l'exercice clos	-860.551
Sommes capitalisables	-16,911.939

5. AUTRES INFORMATIONS :**5-1 Données par action :**

Rubriques	Montant au 30/06/2020	Montant au 30/06/2019
• Revenus des placements	0.868	2.484
• Charges de gestion des placements	-0.985	-1.486
• Revenus net des placements	-0.117	0.999
• Autres charges d'exploitation	-1.472	-1.690
• Résultat d'exploitation	-1.589	-0.692
• Régularisation du résultat d'exploitation	-0.237	0.113
Sommes capitalisables de la période	-1.826	-0.579
• Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	0.237	-0.113
• Variation des +/- values potentielles/titres	-5.462	-1.976
• Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	1.351	-0.167
• Frais de négociation de titres	-0.303	-0.105
Résultat net de la période	-6.004	-2.941

5-2 Ratio de gestion des placements :

Rubriques	Montant au 30/06/2020	Montant au 30/06/2019
Charges de gestion des placements / Actif net moyen	1.065%	1.062%
Autres charges d'exploitation / Actif net moyen	1.591%	1.208%
Résultat capitalisable de la période / Actif net moyen	-1.718%	-0.495%
Actif net moyen	562,571.134	788,144.036

5-3 Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs :

5.3.1 Rémunération du gestionnaire

La gestion de la SICAV OPPORTUNITY est confiée à la BIAT ASSET MANAGEMENT et ce, à compter du 1^{er} Avril 2003. Celle-ci est, notamment, chargée de :

- La gestion du portefeuille de SICAV OPPORTUNITY ;
- La Gestion comptable de SICAV OPPORTUNITY ;
- La préparation et lancement d'actions promotionnelles.

En contrepartie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 1,7 % HT l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu. Etant précisé que les dépenses publicitaires et de promotion de la SICAV ainsi que tous frais justifiables revenant au CMF, à la BVMT, à Tunisie Clearing ou définis par une loi, un décret ou un arrêté sont supportées par la SICAV.

Le taux de cette rémunération est entré en vigueur le 01/01/2018 suite à la décision du Conseil d'Administration de la SICAV OPPORTUNITY, qui s'est réuni en date du 5 avril 2016, modifiant ledit taux de **0,70% TTC à 1,70% HT** de l'actif net l'an.

5.3.2 Rémunération du dépositaire

La BIAT assure les fonctions de dépositaire pour la SICAV OPPORTUNITY. Elle est chargée, à ce titre :

- de conserver les titres et les fonds de la SICAV OPPORTUNITY ;
- d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants, ainsi que l'encaissement des divers revenus du portefeuille géré ;
- du contrôle de la régularité des décisions d'investissements, de l'établissement de la valeur liquidative ainsi que le respect des règles relatives aux ratios d'emploi et au montant de l'actif minimum de la SICAV.

En contrepartie de ses services, la BIAT perçoit une rémunération annuelle de 0,1% HT l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu.

Le taux de cette rémunération est entré en vigueur le 01/01/2018 suite à la décision du Conseil d'Administration de la SICAV OPPORTUNITY, qui s'est réuni en date du 5 avril 2016, modifiant ledit taux de **0,10% TTC à 0,10% HT** de l'actif net l'an.

5.3.3 Rémunération des distributeurs

La BIAT, la BIAT ASSET MANAGEMENT et la BIATCAPITAL sont les distributeurs des titres SICAV OPPORTUNITY.

La commission de distribution payée par SICAV OPPORTUNITY en faveur des distributeurs au prorata de leurs distributions, est prise en charge par le gestionnaire, la BIAT ASSET MANAGEMENT.

Cette prise en charge est entrée en vigueur à partir du 1^{er} janvier 2018.

5-4 Mode d'affectation des résultats

Les sommes distribuables sont intégralement capitalisées chaque année et ce, à partir de l'exercice 2016, suite au changement du type de la SICAV OPPORTUNITY d'une SICAV de distribution à une SICAV de capitalisation, par une décision de l'AGE du 18/05/2016.

Cette modification a été publiée dans le Bulletin Officiel du Conseil du Marché Financier N°5263 du 30 décembre 2016.